Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 5 (1879)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5e ANNÉE SEPTEMBRE 1879 N° 3

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISSANT 4 FOIS PAR AN

Prix de l'abonnement annuel : pour la SUISSE, 3 fr.; pour l'ÉTRANGER, 3 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et la rédaction, s'adresser à M. Georges Bridel éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

Sommaire : La correction du Rhin (avec trois planches), par M. W. Fraisse, ingénieur. — Rapport sur le concours de projet des casernes de Lausanne, par M. Lochmann, ingénieur. — Correspondance.

LA CORRECTION DU RHIN

DANS LES CANTONS DE SAINT-GALL ET DES GRISONS

par M. W. Fraisse, ingénieur.
inspecteur fédéral de la correction du Rhin.

AVANT-PROPOS

Le 24 juillet 1862, les chambres fédérales adoptèrent un décret par lequel la Confédération suisse, faisant une première application de l'art. 21 de la constitution fédérale, allouait une subvention importante aux cantons de Saint-Gall et des Grisons pour aider aux travaux nécessaires à la correction du Rhin entre le pont de Tardis et le lac de Constance.

Dès ce moment, les travaux ont été entrepris et poursuivis avec persévérance dans les deux cantons, malgré les dépenses onéreuses qui en étaient la conséquence pour les populations locales et surtout malgré les déceptions qu'elles ont éprouvées par les inondations qui sont survenues avant l'achèvement des ouvrages.

Dans la même année, les chambres votèrent encore une subvention analogue pour aider au canton du Valais à entreprendre la correction du Rhône, et cinq ans plus tard un nouveau subside de 5 000 000 de francs fut voté en faveur de la correction des eaux du Jura, à entreprendre par les cinq cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Soleure.

Les travaux du Rhin et ceux du Rhône touchent aujourd'hui à leur terme, au moins dans les limites prévues par les décrets qui les concernent, et quant à ceux de la correction des eaux du Jura, ils ont atteint en août 1878 leur point culminant par le détournement de l'Aar dans le lac de Bienne. Quelques années leur sont cependant encore nécessaires pour achever et régulariser les nouveaux cours d'eau et les ouvrages qui en sont la conséquence.

En ce qui concerne le Rhin, la subvention votée en 1862 a été augmentée par un nouveau décret du 16 août 1878, en raison de l'augmentation des dépenses auxquelles on a été entraîné. Hâtons-nous de le dire, cette augmentation est due à deux causes bien indépendantes des administrations et même des hommes. L'une est l'augmentation générale qui s'est produite dans toute l'Europe occidentale sur les prix de la main-d'œuvre par suite de causes politiques ou économiques dont la Suisse a subi le contre-coup; ce qui devait se faire sentir surtout dans des travaux qui, par leur nature, sont essentiellement de la main-d'œuvre et ont employé des milliers de bras, pendant un grand nombre d'années. L'autre cause est due aux inondations désastreuses survenues en 1868 et 1871, alors que les ouvrages étaient loin d'être assez avancés pour protéger la contrée. Il en est résulté, outre la destruction de bien des digues antérieures, qu'on espérait conserver, la nécessité reconnue de donner plus d'ampleur et de consistance aux ouvrages encore à faire. Ces deux causes principales et imprévues, agissant sur une étendue de plus de soixante kilomètres, ont acquis une importance très sérieuse pour la dépense. Les travaux prévus par le décret qui alloue un supplément de subvention sont maintenant achevés, car le canton de Saint-Gall, tout en formulant sa demande en 1875, a fait poursuivre les ouvrages et a pris des mesures pour faire les avances nécessaires, afin de ne pas laisser l'endiguement inachevé et le pays exposé à de nouvelles inondations, s'il survenait une nouvelle grande crue du fleuve.

Dans le canton des Grisons, les ouvrages ne sont pas encore achevés, mais le seront prochainement; ce qui est d'autant plus dans l'intérêt de la portion de rive qui le concerne que l'entretien à l'avenir de tous les ouvrages retombe à la charge exclusive des administrations locales, cantons et communes, selon les termes du décret fédéral.

Le moment paraît donc opportun pour résumer les principales circonstances de cette grande et utile entreprise de la nouvelle confédération. Déjà, au commencement de l'année 1868, j'ai essayé, dans une notice rendue publique, de faire connaître ces travaux[1]; mais, quoique en bonne voie d'exécution, ils étaient encore loin de leur achèvement, et surtout ils n'avaient pas subi l'épreuve des deux inondations dont j'ai parlé. Aujourd'hui je puis être plus complet et rendre compte de toutes les principales circonstances qui se sont produites jusqu'à ce jour.

Cette première notice était le résumé de deux conférences qui m'avaient été demandées à Lausanne sur ce sujet, qui préoccupait à bon droit l'opinion publique; mais depuis cette époque et jusqu'au moment actuel bien des expériences ont été faites, des observations recueillies, des modifications introduites; de plus, les procédés des ingénieurs ont été l'objet des

[1] *Notice sur la correction du Rhin en Suisse,* brochure in-4, Georges Bridel éditeur, Lausanne.